



RÉPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

DU 24 MARS 2024



PRESIDENT

MAMADOU LAMINE DIALLO

Ingénieur - Economiste



PROGRAMME

DE LA COALITION MLD TEKKI 2024

**AGENDA DE REDRESSEMENT
NATIONAL DU SÉNÉGAL**

LA RUPTURE RESPONSABLE

CANDIDAT DE LA COALITION MLDTEKKI2024 À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 24 MARS 2024



SOMMAIRE

1-PRÉAMBULE

2-MESSAGE

3-ARCHITECTURE DE L'ARN

4-MESURES D'URGENCE

5-PILIER 1

6-PILIER 2

7-PILIER 3

8-PILIER 4

9-MESURES PHARES



PRÉAMBULE

Sénégalaises, Sénégalais, Mes chers compatriotes,

Dans quelques jours, le 24 mars 2024, des millions de nos compatriotes seront appelés aux urnes. Cette élection n'est pas, une élection comme les précédentes. Elle pèsera durablement sur les destinées du Sénégal parce qu'elle est, dans le même temps, notre boussole, notre gouvernail, notre tableau de bord, notre cap et un nouveau point de départ pour notre pays.

Pour ma part, depuis plusieurs mois, j'ai parcouru le Sénégal d'Est en Ouest, du Nord au Sud, de Ourossogui à Oussouye, de Salemata à Saint-Louis, pour présenter mon projet politique à nos concitoyens. Mes idées ont été écoutées et entendues.

Des milliers de mes compatriotes m'ont fait l'honneur de parrainer ma candidature. Je leur en sais infiniment gré.

Me voilà donc, pleinement, totalement, résolument, intensément candidat à l'élection présidentielle de mon pays.

Pas à pas, année après année, je me suis préparé à la tâche. Je mesure avec gravité les responsabilités attachées à cette charge suprême. Toute mon énergie, désormais, est tendue vers cet objectif.

Ma candidature, qui est l'aboutissement d'un engagement qui remonte à plusieurs décennies, a été murement réfléchie. Pur produit de l'école publique sénégalaise, j'ai décidé, dès le milieu des années 80, quelques années avoir obtenu mon diplôme d'Ingénieur de l'École Polytechnique de Paris, puis de l'École des Mines de Paris où j'ai obtenu un Doctorat en Économie, de revenir dans mon pays, alors même que s'ouvrait devant moi une belle et prometteuse carrière dans le privé.

Cette inflexible décision n'était pas seulement une manière de rendre à mon pays tout ce qu'il a donné, c'est-à-dire tout. C'est que, très tôt, j'ai compris que le Sénégal, son destin, son développement, valent tous les sacrifices. Depuis, à chaque fois que mon pays a fait appel à moi, j'ai répondu présent.

Vice-président de l'Assemblée nationale du Sénégal depuis juillet 2022, Conseiller municipal de la commune de Fann-Point E depuis plus d'une décennie, j'ai eu l'insigne honneur, pendant huit ans, de servir en qualité de Conseiller Technique, auprès de trois Premiers ministres du Sénégal, surtout au moment de l'alternance démocratique de mars 2000.

Chargé du suivi des réformes sectorielles pour le renforcement de la compétitivité de l'économie auprès du Chef du gouvernement, j'ai pu tour à tour et en même temps, agir sur des domaines aussi divers que l'Économie, les Mines, l'Énergie, l'Industrie, les Transports, l'Hydraulique et les Télécommunications.



De cette station privilégiée, j'ai pu, au lendemain de la dévaluation du franc CFA, observer les profondes mutations de l'économie sénégalaise et prendre le pouls des entreprises de mon pays en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société nationale de Recouvrement (SNR), Président du Comité de Gestion de la Liaison Maritime Dakar-Ziguinchor, Président du Comité de Pilotage de la Réforme du Secteur routier, Président du Comité de Pilotage chargé de trouver des solutions durables au problème du nettoyage de la région de Dakar et Administrateur à la société des eaux (SONEES).

Avant cela, c'est au sein de la Banque Mondiale, à Washington D.C. que j'avais suivi, avec une attention soutenue, les programmes d'ajustement structurels pratiqués dans les pays africains, avant de m'imprégner des questions monétaires au sein de Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), à deux reprises : d'abord au début des années 90, comme Directeur adjoint à la Direction des Etudes, puis, au début de la décennie 2000, en qualité de Directeur adjoint à la Direction de la Recherche et de la Statistique, puis en qualité de Contrôleur général par intérim et membre du Comité de Direction de la BCEAO.

C'est toute cette expérience accumulée que j'ai à cœur de mettre au service de mon pays. Technocrate « tombé en politique » pour reprendre l'expression du Président Léopold Sédar Senghor, j'ai parcouru le pays ces dernières années, pour observer, écouter et entendre nos compatriotes, pour tisser des liens avec les terroirs, pour dialoguer avec nos braves pasteurs, éleveurs et agriculteurs sans qui aucun développement n'est possible. J'ai rencontré les élites administratives, intellectuelles, culturelles, sportives, religieuses et politiques du pays. Je retiens de ces contacts qu'il nous faut agir, de toute urgence, dans quatre directions, si nous voulons que notre pays atteigne les rives de l'émergence :

1. Approfondir notre système démocratique
2. Réformer nos institutions
3. Réformer nos politiques économiques
4. Redonner à notre pays sa grandeur



Mes chers compatriotes,

Ces difficultés ne sont pas une fatalité. Elles sont le résultat de décennies de gestion prédatrice du pouvoir, d'incompétence, de manque de patriotisme et de valeurs.

Des solutions existent et sont largement à la portée du Sénégal.

Notre pays regorge des ressources et surtout de personnes compétentes, intègres et patriotes, capables de relever tous ces défis, pour autant que, ensemble, nous acceptions de faire les sacrifices nécessaires dans le cadre d'une vision et d'une stratégie qui a fait ses preuves dans des pays émergents membres des BRICS ou de l'OCDE.

Surtout, notre pays est héritier et dépositaire d'une longue tradition de valeurs démocratiques, d'équité, d'humanisme et de justice, qui ont été incarnées au plus haut point par des figures historiques comme Cheikh Ahmadou Bamba, ou plus récemment, Abdoul Aziz Sy Malick, et dans le champ politique par des leaders charismatiques bien connus.

Ces valeurs ne nous sont absolument pas étrangères et ne sont certainement pas importées de la colonisation dont l'objet était justement de nous en priver.

Elles puisent leurs racines dans notre histoire, comme la Charte du Mandé (1360), ou plus récemment les principes de Thierno Souleymane Baal (1776).

Ma candidature s'inscrit dans ce cadre, je vous propose un agenda réaliste de redressement du Sénégal, qui nous permettra à court terme, d'apaiser le climat socio-politique, de répondre aux urgences et de soulager les Sénégalais face aux difficultés qu'ils vivent, et à moyen terme, de reformer notre économie pour créer suffisamment d'emplois décents pour les jeunes et de revenus pour tous.

ARCHITECTURE DE L'AGENDA DE REDRESSEMENT NATIONAL

MESURES D'URGENCES

Le Gouvernement mettra en oeuvre, dès son installation, les mesures d'urgence ci-après :

Apaiser le climat socio-politique et restaurer les droits politiques et civiques des citoyens sénégalais ;

Soulager les familles, les travailleurs et les entreprises sénégalaises ;

Sauvegarder les ressources naturelles menacées ;

Protéger la pêche, renforcer l'Economie bleue et lutter contre l'émigration clandestine;

Aménager le territoire, Rééquilibrer la dotation des territoires en infrastructures de base

QUATRE PILIERS

- 1** Restaurer les valeurs qui doivent sous tendre la République
- 2** Réconcilier le Sénégalais avec ses Institutions
- 3** Construire une nouvelle économie et lancer la Stratégie Offensive Planifiée d'Industrialisation
- 4** Construire un Sénégal qui brille en Afrique et à travers le monde Mesures phare

MESURES PHARES

Le déploiement de l'Agenda de redressement national sera soutenu par la mise en oeuvre de mesures phares autour de quatre axes

- ✓ Programmes sociaux pour l'inclusion de tous :
- ✓ Mesures de soutien aux opérateurs économiques :
- ✓ Aménagement du territoire et pôles régionaux de développement
- ✓ Développer le capital humain

MESURES D'URGENCES

MESURES D'URGENCES

1- APAISER LE CLIMAT SOCIO-POLITIQUE / RESTAURER LA TRADITION SÉNÉGALAISE D'EXPRESSION DES LIBERTÉS CIVILES ET POLITIQUES

- Libérer les prisonniers politiques et d'opinion, et les rétablir dans leurs droits civiques
- Rétablir les droits civiques, de rassemblement, de manifestation et d'association politique des citoyens sénégalais
- La charte de transparence démocratique, les conclusions des assises nationales et celles de la Commission Nationale de Réforme des Institutions (CNRI) seront appliquées
- Une concertation nationale sera organisée pour apporter les réformes nécessaires dans les instruments légaux et réglementaires et dans notre arsenal juridique, pour bannir le traitement judiciaire de questions politiques et d'opinion (revoir les délits d'offense au Chef de l'Etat, de diffamation dans le débat politique, de publications sur les réseaux sociaux, etc...)
- Introduire des réformes pour encadrer l'action des forces de l'ordre et bannir/sanctionner les bavures

2-RÉOUVERTURE DES UNIVERSITÉS / RÉFORMER LE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT ET LANCER LE PROGRAMME D'APPRENTISSAGE MASSIF

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- . Réouverture intégrale (y compris en mode pré-sentiel et les campus sociaux) des universités et établissements d'enseignement supérieur
- . Laisser la gouvernance de l'UCAD aux autorités académiques (Rectorat et COUD) et cette décision sera étendue à tout l'enseignement supérieur
- . Délocaliser des Facultés de l'UCAD dans les Départements de la Région de Dakar
- . Lancer des concertations (asisses) pour une réforme de l'Enseignement supérieur
- . Promouvoir les formations de courtes durée orientées métiers
- . Ouvrir l'Université à la Recherche – Action et vers les collectivités

EDUCATION NATIONALE POUR TOUS

- . Réorganiser l'école de la République autour des objectifs d'industrialisation;
- . Lancer le programme d'apprentissage massif en langues nationales pour prendre en charge les trois millions de jeunes laissés pour compte par le système éducatif, en partenariat avec les parties prenantes (chambres de métiers, syndicats, patronat, centres de formation professionnelle, communicateurs traditionnels, etc.);
- . Lancer les concertations avec les parties prenantes pour moderniser et accompagner les daaras avec un cahier des charges pour les daaras : assainissement, reboisement, environnement, etc. ;
- . Promouvoir la participation citoyenne. Service civique national obligatoire, service militaire recommandé

MESURES D'URGENCES

MESURES D'URGENCES

SOULAGER LES FAMILLES, LES TRAVAILLEURS ET LES ENTREPRISES SÉNÉGALAISES

- . Lutter contre la cherté de la vie avec le Programme Naatangué : rendre disponibles à des prix abordables sur tout le territoire, les biens essentiels : riz, huile, tomate, oignon, pommes de terre, sucre, mil, viande, poisson, lait ;
- . Organisation des producteurs, éleveurs et institutions pour l'Autosuffisance en lait, oignons, pommes de terre, tomates, riz, mil ;
- . Mise en place des chaînes de valeurs dans la production maraîchère et horticole pour la transformation et l'industrie agrobusiness, le sto kage (magasinages et chaînes de froid) et la commercialisation ;
- . Engagement à la promotion de cultures fourragères, piscicoles, céréalières (blé et spéculations diverses,) ;
- . Renforcement des possibilités d'accès à la terre ;
- . Instituer un revenu d'insertion à verser aux Sénégalais les plus vulnérables (handicapés, personnes du troisième âge sans retraite, ...) ;
- . Respecter les engagements conclus par l'Etat avec les partenaires sociaux, en particulier les syndicats de travailleurs (enseignants, personnels de la santé, fonctionnaires des collectivités locales, .) ;
- . Rembourser la dette intérieure et les arriérés de paiement aux entreprises. Rationaliser les circuits de règlement de l'Etat ;
- . Appliquer le patriotisme économique / Inclure des clauses pour le contenu local des marchés d'infrastructures et les transferts de technologies/ garantir une part des marchés publics aux PME-PMI sénégalaises / Privilégier le mobilier national pour l'équipement des structures publiques ;
- . Lutter contre les inondations – Assainissement des eaux de pluies et des eaux usées
Cadre de vie



MESURES D'URGENCES

MESURES D'URGENCES

4- SAUVEGARDER LES RESSOURCES NATURELLES

Instituer des moratoires sur les ressources menacées et les dossiers litigieux ;

Suspendre certains titres de droits octroyés sur les ressources naturelles (pêche, mines, foncier, forêts, etc) ;

Sauvegarder/Restaurer le littoral ;

Doter l'administration de moyens de contrôle et de surveillance modernes et efficaces ;

Lancer un audit des contrats, licences et droits accordés sur les ressources naturelles ;

Revue de tous les contrats et identifier ceux à renégocier et ou à résilier, Dénoncer / Renégocier les contrats léonins en défaveur du Sénégal ;

Déterminer de nouvelles règles concertées de gestion et d'exploitation des ressources et mettre fin au pouvoir discrétionnaire du Président en la matière ;

Transcription des ressources dans la LFI , LFR et dans les lois de règlement ;

Démultiplier les formules de ressources dédiées aux générations futures



5- PROTÉGER LA PÊCHE, RENFORCER L'ÉCONOMIE BLEUE ET LUTTER CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Adopter et appliquer la Charte pour une pêche durable, élaborée par la Coalition nationale pour une pêche durable ;

Revue paritaires et renégociation de certains accords de pêche, tous ceux qui ne préservent pas les intérêts de la communauté des pêcheurs et du Sénégal ;

Investissement massif pour la lutte contre l'émigration clandestine par les convoyeurs et les acteurs ;

Planification nationale sur les repos biologiques et le placement de récifs de reproduction ;

Renforcement de la marine nationale ;

Centre de formation aux métiers de pêche et de reconversion sociale.



MESURES D'URGENCES

Mettre fin à l'hypertrophie de Dakar et la fracture territoriale à travers la création de 6 Pôles régionaux de développement organisés autour de filières structurantes/ (industrialisantes?) : Casamance, Sénégal Oriental, Sine Saloum, Dakar, Thiès et Fouta ;

Programme d'équipement et de mise à niveau des régions en infrastructures : santé; éducation, apprentissage et formation professionnelle; énergie, transports (chemin de fer, désenclavement et mobilité) ;

Instituer une gouvernance concertée avec les acteurs locaux : Comité consultatif National : bureaux des conseils économiques locaux impliquant : les chefs religieux, les intellectuels, partis politiques, syndicats, acteurs culturels, militaires, jeunes, femmes, personnes du troisième âge et retraités : qui va conseiller le Gouvernement sur les questions liées aux programmes régionaux (remplace HCCT et CESE). Conseillers locaux qui travailleront avec le Serviteur régional.



PILIER 1. RESTAURER LES VALEURS / DÊGGËRËL JIKKOYI

Courage patriotique / Bëgg sa reew- Nek Nationaliste bu sell ;

Gouvernance vertueuse / Jubbël / Xeex gerr ;

Respect de la parole donnée / Samm sa Kaddu ;

Respect de la loi pour tous/ Samm ax ak yeleaf Askan wi ;

Respect de la femme et de la famille / wormal Jiigeeni ak njabootgui ;

Pas de complexe culturel / Xam sa bopp- Gémm sa Bopp ;

Détermination / Dëggu-Deggel ;

Consultation permanente/ Diisoo- Deggoo ;

Vision ambitieuse / Guiss Guiss bu and ak yeene ;

De la méthode / Doxalin bu takku.

COALITION
MLD TEKKI 2024



PILIER 2 : RÉCONCILIER LE SÉNÉGALAIS AVEC SES INSTITUTIONS

1-RÉDUIRE LES POUVOIRS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE / WAÑI SAÑ SAÑ NJITU REEWMI.



Les pouvoirs du Président de la République sont très étendus et peuvent, malheureusement faire l'objet d'abus, comme l'attribution opaque de droits d'exploitation des ressources naturelles, le détournement des moyens de l'administration et, plus grave, l'instrumentalisation de la justice à des fins politiciennes. Situation insolite :

il préside le Conseil supérieur de la Magistrature et décide la carrière des magistrats, alors qu'il n'est pas justiciable !

Je propose de réduire, dès ma prise de fonction, les pouvoirs du Président de la République et de les encadrer dans certains domaines :

Le Président de la République ne sera plus président du Conseil Supérieur de la Magistrature ;

Les nominations aux emplois civils et militaires seront organisées par des règles précises selon les postes considérés ;

Les fonds politiques de la Présidence de la République seront encadrés et devront répondre au principe de recevabilité, comme tous les fonds publics ;

Les pouvoirs du Président en matière de ressources naturelles foncier y compris, seront limités.

Les responsables locaux seront impliqués dans le processus (Le Président décide après avis conforme d'une commission locale puis d'une commission nationale) ;

Le Président de la République sera un justiciable et pourra être attrait devant la justice pour des décisions contraires aux intérêts du Sénégal. En particulier, les faits constitutifs de la haute trahison seront précisés dans la loi pour donner un contenu concret à la haute trahison ; Le Président de la République n'aura plus la latitude d'empêcher des poursuites à l'encontre de certains, notamment à la suite de faits relevés par les corps de contrôle. Ces derniers auront le droit de saisine directe des tribunaux selon la gravité des délits ; Cette redevabilité juridique sera étendue à l'ensemble de l'administration : pouvoirs exécutif, Législatif et judiciaire.

PILIER 2 : RÉCONCILIER LE SÉNÉGALAIS AVEC SES INSTITUTIONS.

**2-RENDRE LA JUSTICE VÉRITABLEMENT INDÉPENDANTE DE L'EXÉCUTIF ET AU SERVICE DU PEUPLE/
FEXE BA FU MBAXANA NEKE BENN MOOM BOPAAM TE NEKALFI ASKAN WI.**

Les épisodes de violence extrême qui traumatisent encore le peuple sénégalais sont inséparables du sentiment partagé d'une rupture d'égalité des citoyens devant la justice.

Pour les opposants, journalistes, activistes ou simples citoyens contestataires, la justice a la main très lourde au service de la dérive autoritaire de l'exécutif (nombre ahurissant de prisonniers politiques). Mais pour les tenants et actionnaires du système, c'est l'impunité totale et l'arrogance, si tant est que la justice est saisie des dossiers (exemples : affaire PetroTim Frank Timis et Aliou Sall, pillage des fonds COVID, .).

J'engagerai, dès ma prise de fonction, les concertations avec les différentes parties prenantes pour mettre en place les réformes ci-après :

- Supprimer le Conseil Constitutionnel et mettre en place une Cour Constitutionnelle ;
- Réformer le système de carrière des magistrats ;
- Désigner les magistrats du parquet de manière transparente ;
- Mettre en place un dispositif d'écoute des réclamations/préoccupations des justiciables;
- Mettre en place une Commission de contrôle des juges adossée à l'Assemblée nationale, qui publiera chaque année un rapport sur les jugements rendus et donnera un avis favorable avant la nomination du Procureur



PILIER 2 : RÉCONCILIER LE SÉNÉGALAIS AVEC SES INSTITUTIONS.

3-UNE ASSEMBLÉE NATIONALE CITOYENNE QUI CONTRÔLE L'EXECUTIF; RÉFORMER LE MODE D'ÉLECTION DES DÉPUTÉS / ANDI BENEEN DOXALIN CI TANNEF NDAWU REEWMI NGUIR PENCUM NDAWU REEWMI MĚNA SEYTU LIGGEEYU GOWERNEMENT BI TE LIGGEYAL ASKAN WI.

L'Assemblée nationale doit être dans les conditions de jouer pleinement son rôle de contrôle de l'exécutif et de force de proposition au service du peuple qu'il représente.

Je propose d'engager les réformes ci-après pour améliorer sa représentativité et sa indépendance vis-à-vis de l'Exécutif :

- Mettre fin au raw gaddu ;
- Supprimer la liste nationale ;
- Introduire la proportionnelle dans les scrutins départementaux ;
- Assurer le contrôle de l'exécutif ;
- Permettre une meilleure prise en compte des propositions de l'Assemblée nationale.



PILIER 2 : RÉCONCILIER LE SÉNÉGALAIS AVEC SES INSTITUTIONS.

4-MODERNISER L'ETAT SÉNÉGALAIS

Les pays qui ont réussi leur émergence économique ont des institutions fortes et en particulier une administration moderne et performante. C'est pour cette raison que dès ma prise de fonction, j'engagerai, en concertation avec les parties prenantes de la Nation, la modernisation de l'Etat :

Mettre en oeuvre du Pacte national de bonne gouvernance;

Dépolitiser l'Administration radicalement ;

- Mettre en place une Charte du Haut fonctionnaire et institutionnaliser l'incompatibilité de certaines fonctions avec l'appartenance à un parti politique (ou à des groupes d'intérêt, ou la détention d'une autre nationalité) ;

- Responsabiliser les Ministres dans le processus de désignation des directeurs des structures relevant de leur tutelle et encadrer leurs pouvoirs de nomination ;

- Instituer le recours systématique aux appels à candidatures pour les postes stratégiques ;

- Fixer des objectifs aux responsables et évaluer/sanctionner leurs performances ;

- Sanctionner systématiquement les manquements à la réglementation, les détournements et la corruption relevés par les corps de contrôle (suspension à titre conservatoire). Publier lesdits rapports ;

- Mettre en place une Administration autonome des élections ;

- Moderniser l'état civil ;

- Modifier le code de la nationalité pour insérer le droit du sol et en finir avec l'apatridie ;

- Réformer la gestion du foncier, avec la création d'un Ministère des Domaines : traiter en priorité la situation particulière des villages Lébou et des quartiers à titres précaires (400.000 familles), mettre en place le cadastre rural, Abroger la loi Sall Ba ;

- Mairies (Collectivités territoriales) : réformer le régime financier et régler la question du statut des fonctionnaires locaux ;

- Changer les dénominations et les tenues des gouverneurs, Préfets et sous-préfet et rompre avec la tradition coloniale. Le gouverneur s'appellera le Serviteur Régional, le Préfet le Serviteur Départemental, le Sous-Préfet, le Serviteur de l'Arrondissement.



PILIER 3 : CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ÉCONOMIE ET LANCER LA STRATÉGIE OFFENSIVE PLANIFIÉE D'INDUSTRIALISATION.

ANNDI COM COM BU BESS BUY JAPPALEE ENTREPRISII AK USINII.

1-ASSURER LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE DU PAYS/ FEXE BA BEYE FI CI SENEGAAL LU ASKAN WI DI DUNDEE AK NDOX BU NEE.

Relancer les cultures vivrières à travers un programme Riz-Maïs Développer une filière agro-industrielle en relation avec la reprise de la production d'engrais phosphatés / Réformer la filière arachide et relancer les huileries Programme d'électrification rurale et d'équipement (mécanisation) des agriculteurs Assurer la disponibilité de l'eau et des intrants, notamment les engrais Moderniser la pêche artisanale et passer à une pêche semi-industrielle Moratoire et audit des licences de pêche.

Réserver la pêche de certaines espèces à la consommation locale Soutenir l'élevage pour assurer la disponibilité de la viande, du lait et des moutons de tabaski



2-CRÉER UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES JEUNES EN SOUTENANT L'ENTREPRISE ET L'INDUSTRIALISATION. / DEFERAAT COM COM GUI NGUIR MU MÈNÈ JUR AY XEEY CI ENTREPRISII AK USINII.

Industrialisation des filières par la Transformation des matières premières et l'articulation de projets industriels à leur exploitation Réhabilitation des usines et reprise d'activité (huileries, engrais et produits chimiques .)

Relancer l'industrie textile et la filière en articulation avec le développement des industries culturelles créatives ; Automobile :

lancer un véhicule de transport public avec une mécanique solide, filière intégrée à la filière Fer et sidérurgie Matériaux de construction et BTP : mettre en place des unités de production de matériaux de construction pour abaisser les coûts



PILIER 3 : CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ÉCONOMIE ET LANCER LA STRATÉGIE OFFENSIVE PLANIFIÉE D'INDUSTRIALISATION.

ANNDI COM COM BU BESS BUY JAPPALEE ENTREPRISII AK USINII.

3-ASSURER LA DISPONIBILITÉ DE L'ÉNERGIE DANS UN CADRE DE TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

.Mettre en place des centrales thermiques au gaz naturel

.Installer des fermes solaires sur l'ensemble du territoire

.Développer des parcs éoliens terrestres et marins pour augmenter la part de l'énergie éolienne dans le mix énergétique

.Développer le capital hydroélectrique en relation avec la sous région



4-MODERNISER LE SECTEUR INFORMEL

-Programme de modernisation des entreprises informelles

-L'accès au financement par la création de Banque Nationale Populaire ;

-L'organisation de la protection sociale et de la retraite ;

-Incitations à la modernisation et accès à la commande publique

5-ANCER SEPT FILIÈRES INNOVANTES AVEC DES TECHNOLOGIES QUI PRÉSERVENT L'ENVIRONNEMENT

1-Filière agricole adossée à l'acide phosphorique sur le modèle de l'OCP Maroc, Filière phosphates/engrais ;

2-BTP, Aménagement du territoire. Villes modernes / Logements décentes / Matériaux de construction innovants et adaptés comme le banco stabilisé amélioré ;

3-Textile : adossé aux industries culturelles créatives ;

4-Numérique : adossée aux industries culturelles créatives ;

5-Automobile : lancer un véhicule de transport public avec une mécanique solide, filière adossée à la filière Fer et sidérurgie ;

6-Pétrochimie Complexe Babacar Ba ;

7-Santé- Biodiversité : Phytothérapie/ Médecine alternative/ répertoire nos et molécules et leurs propriétés) : biodiversité et santé naturelle.

7- Santé : régler les problèmes d'urgences/ passer d'un niveau local au niveau département. Hôpitaux de haut niveau (plateau médical aux meilleurs standards).



COALITION
MLD TEKKI 2024

PILIER 3 : CONSTRUIRE UNE NOUVELLE ÉCONOMIE ET LANCER LA STRATÉGIE OFFENSIVE PLANIFIÉE D'INDUSTRIALISATION. ANNDI COM COM BU BESS BUY JAPPALEE ENTREPRISII AK USINII.

6- NOUVEAU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

- Epargne et Banque populaire ;
- Finance de marché et Banque de l'Industrialisation ;
- Innovations financières : FinTech, Finance islamique, Crowdfunding, Blockchain et cryptoactifs , émissions de diaspora bonds, etc.

7-NOUVELLE GOUVERNANCE DE L'ENVIRONNEMENT

- Placer le gouvernance des questions d'environnement au niveau de la Primature ;
- Introduire l'éducation environnementale à l'école ;
- Protéger les forêt et les baobabs ;
- Défendre le littoral et le domaine maritime ;
- Lutter contre la pollution sonore et de l'air ;



PILIER 4 : CONSTRUIRE UN SÉNÉGAL QUI BRILLE EN AFRIQUE ET À TRAVERS LE MONDE.

Restaurer le leadership du Sénégal sur l'échiquier ouest-africain, africain et international ;

Soutenir les Sénégalais dans les institutions internationales, notamment dans les postes de direction ;

Réformer la diplomatie et les représentations du Sénégal à l'étranger ;

Impulser une politique monétaire favorable à l'industrialisation au niveau de la CEDEAO ;

Assurer la sécurité des investissements étrangers, notamment de la sous-région ;

Travailler à la convergence constitutionnelle et institutionnelle, la sécurité collective, les migrations, la question de l'eau ;

Adopter le Protocole additionnel sur la limitation des mandats présidentiels ;

Inscrire la date du 18 Safar dans l'agenda de l'Union Africaine ;

A l'horizon 2045, l'Afrique de l'Ouest doit faire partie des BRICS (Indonésie, Turquie, Japon, Afrique de l'Ouest) ;



COALITION
MLD TEKKI 2024

MESURES PHARES

1-PROGRAMMES SOCIAUX POUR L'INCLUSION DE TOUS

1.1 RÉFORMER LE DISPOSITIF D'AIDE SOCIALE

Sur la période 2012-2022, l'économie sénégalaise affiche un taux de croissance moyen du PIB réel de 5% environ. Mais cette croissance n'a pas permis la création d'emplois suffisants pour faire face au chômage massif, surtout des jeunes, ni de mettre les familles sénégalaises à l'abri de la précarité.

Selon un rapport de la Banque mondiale, le taux de vulnérabilité des ménages au Sénégal est estimé à 54,2 %. Cela signifie que plus de la moitié de la population pourrait basculer dans la pauvreté en cas de survenance d'une calamité, en l'absence de mesures compensatoires pour soutenir les ménages. La pauvreté et la vulnérabilité des ménages affectent plus gravement les ruraux, les femmes, les personnes âgées, et les personnes en situation de handicap.

L'Etat doit organiser la solidarité de la nation en faveur des personnes et des familles vulnérables.

Moi Président, j'engagerai la réforme du dispositif de l'assistance sociale, y compris les bourses familiales, à travers la mise en place:

- d'un registre social national, plateforme informatique qui enregistre les demandeurs et leur attribue un score en fonction de critères objectifs, qui détermine leur éligibilité aux différents

programmes sociaux de l'Etat ;

- d'une aide nationale mensuelle indexée sur le seuil national de pauvreté et versée aux personnes vulnérables éligibles selon le score calculé par le registre social informatisé (handicap sévère, personnes âgées sans pension de retraite, femmes, ...)

- d'une protection sociale et d'un régime de retraite volontaires, adaptés aux entrepreneurs et employés du secteur informel et plus généralement aux travailleurs qui ne sont pas couverts par leur employeur (artisans, commerçants, paysans, éleveurs, pêcheurs, artistes, communicateurs traditionnels, etc.)

- d'un programme de renforcement et de généralisation de la CMU ;

- d'une assistance médicale aux personnes du troisième âge ;

- du financement de la planification familiale, de la prise en charge intégrale de la santé de la reproduction et la gratuité de la césarienne ;

- la distribution de protections hygiéniques aux collégiennes, lycéennes et étudiantes, pour éradiquer la précarité menstruelle



MESURES PHARES

1-PROGRAMMES SOCIAUX POUR L'INCLUSION DE TOUS

1.2 ORGANISER LA SOLIDARITÉ AVEC LES HANDICAPÉS

Les personnes vivant avec un handicap ne doivent plus être abandonnées à la précarité ni être condamnées à l'exclusion et la mendicité.

Pourtant, des progrès ont été faits, avec l'adoption de la Loi d'orientation sociale de 2010. Toutefois, la plupart des dispositions positives de cette loi ne sont pas encore appliquées, faute des décrets d'application qui permettent de mettre concrètement les avancées en place en faveur des personnes handicapées. En douze ans de présidence, Macky Sall n'a pas signé ces décrets.

Moi Président,

je veillerai à ce que tous les décrets prévus soient signés dans le premier trimestre du quinquennat, pour assurer :

- . l'application effective de la loi d'orientation et
- . l'opérationnalisation de la carte d'égalité en faveur de tous les Sénégalais en situation de handicap, j'engagerai en concertation avec les acteurs concernés, la mise en place d'une stratégie pour l'insertion économique et sociale des handicapés :
- . scolarisation des enfants handicapés,
- . formation et emploi des jeunes et adultes,
- . assistance aux personnes à l'autonomie réduite,
- . accessibilité des infrastructures publiques (bâtiments, transports, etc),
- . prise en charge et assistance médicale.

Le gouvernement mettra en place un revenu d'insertion mensuel auquel seront éligibles les personnes atteintes d'un handicap sévère.

1.3 SOUTENIR LES RETRAITÉS ET LES PERSONNES ÂGÉES

Au Sénégal, la retraite est appréhendée avec beaucoup d'inquiétude par les salariés, et mal vécue par la plupart des retraités. Pour un grand nombre de compatriotes, la retraite entraîne une baisse ou carrément une perte de revenus, alors que les dépenses de santé augmentent, et que les charges et responsabilités du chef de famille et les sollicitations sociales de famille persistent. Situation aggravée parfois par le chômage des jeunes et la nécessité de prendre également en charge les petits-enfants. Par conséquent, l'incidence de pauvreté est plus forte parmi les personnes âgées dont beaucoup sont obligées de travailler jusqu'à un âge avancé. Pour les anciens fonctionnaires et salariés du secteur formel structuré, les pensions de retraite sont faibles, avec un minimum mensuel inférieur au seuil de pauvreté. Mais pour ceux du secteur informel, les artisans, paysans, éleveurs, pêcheurs, mécaniciens, .. il n'y a pas de pension du tout.

Moi président,

Je prendrai dès le premier trimestre de mon mandat, la décision de revaloriser de 50% les pensions (avec un minimum mensuel).

J'engagerai également la réforme de l'IPRES, pour la mettre aux standards internationaux de la gouvernance des institutions de prévoyance retraite, notamment la réduction du ratio des charges de gestion sur les ressources.

Le gouvernement lancera le recrutement sur appel à candidatures d'un professionnel compétent à la direction générale, chargé en particulier de proposer une extension aux régimes volontaires et complémentaires, dans le cadre de la modernisation du secteur informel et du soutien aux artistes.

Par ailleurs, le gouvernement mettra en place un dispositif de pensions non contributif pour les personnes âgées des secteurs non structurés (avec la CAF).

Dans le même temps, le gouvernement apurera la dette vis-à-vis des structures de santé pour rétablir le fonctionnement de la CMU en faveur des retraités et des personnes âgées.

MESURES PHARES

1-PROGRAMMES SOCIAUX POUR L'INCLUSION DE TOUS

1.4 : RELEVER L'AMBITION ET APPUYER LES FEMMES

Le respect de la femme, de même que la participation pleine et active des femmes font partie des valeurs fortes qui soutendent l'Agenda de redressement national du Sénégal que je propose.

Jiguen gni daniou wara tekki ame njerign! L'ambition pour les femmes sénégalaises doit dépasser la calebasse et l'autonomisation devenue un cliché ;

Pour donner corps à cette vision, dès ma prise de fonction, j'engagerai le gouvernement à prendre les mesures immédiates :

le financement de la planification familiale et la gratuité de la césarienne ;

la prise en charge intégrale de la santé de la reproduction ;

la distribution de protections hygiéniques aux collégiennes, lycéennes et étudiantes, pour éradiquer la précarité menstruelle;

Par ailleurs, j'inviterai le gouvernement à lancer des concertations avec l'ensemble des parties prenantes, et à organiser les avancées sur les questions ci-après:

la lutte contre les violences faites aux femmes et les mutilations génitales féminines ;

la scolarisation des filles et leur maintien à l'école;

l'accès des femmes à la terre;

la formation professionnelle et l'accompagnement en matière d'équipement et de financement.

l'accès des femmes au financement bancaire, notamment auprès de la banque populaire;

la mise en place de systèmes de protection sociale particulières pour les femmes ;

la révision de l'art 277 du Code de la famille pour élargir aux femmes la capacité juridique de donner l'autorisation de sortie de territoire à son enfant ;

l'allongement du congé de maternité et la prise en compte des périodes d'incapacité ;

la résolution des problèmes d'adduction d'eau potable pour alléger la charge pesant sur les femmes ;

la mise en place d'équipements de conservation et de transformation des produits du terroir ;

la mise en place d'une politique spéciale de développement en faveur des femmes rurales



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.1 RÉFORMER LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Les sociétés nationales sont devenues des trophées, distribués en récompense aux alliés du Président de la République et des instruments de mobilisation au service du pouvoir.

A force de nominations abusives à la tête de ces entreprises publiques, les objectifs techniques, économiques et sociaux qui étaient à la base de la création de la plupart d'entre elles, sont passés à l'arrière plan pour laisser place à des objectifs politiques ouvertement assumés, avec pour résultat la destruction de valeurs de ces entreprises voire leur mise en quasi-faillite.

Moi Président,

j'engagerai la rationalisation du portefeuille de l'Etat et de la gouvernance des sociétés nationales à travers :

. le retrait de l'Etat des entreprises et des secteurs où sa présence n'apporte pas de création de valeur ajoutée par rapport au secteur privé ;

la mise en place ou la reprise d'entreprises publiques dans les secteurs stratégiques et/ou de souveraineté ;

la réforme de la gouvernance des sociétés nationales, avec :

. la limitation/encadrement du pouvoir de nomination du Président de la République

. la responsabilisation des ministères de tutelle dans le processus de sélection des dirigeants

. le professionnalisme des Conseils d'Administration des sociétés nationales

. la généralisation du recrutement des meilleurs profils par appel à candidatures

. la fixation d'objectifs mesurables aux dirigeants recrutés et la reddition publique périodique de leurs performances

. l'interdiction des activités militantes ou politiques aux dirigeants d'entreprises publiques pendant leur mandat ;

. la sanction administrative et pénale de l'utilisation des ressources des entreprises publiques à des fins politiques ou personnelles

. la prise de mesures conservatoires à la suite des rapports des corps de contrôle et la saisine directe de la justice par ces derniers pour certaines infractions



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.2 MODERNISER LE SECTEUR INFORMEL ET DÉVELOPPER LE SECTEUR PRIVÉ (PME/PMI)

Selon un rapport du BIT, 9 travailleurs sur 10 occupent un emploi informel. D'après le recensement général des entreprises (ANSD) 97 pour cent des entreprises sont dans le secteur informel au Sénégal. Pourtant, la plupart des politiques économiques mises en œuvre au Sénégal ne s'intéressent qu'à la partie formelle et moderne de l'économie, laissant de côté le secteur informel qui forme la substance de l'économie sénégalaise.

Résultat, le secteur informel a une contribution relativement modeste à la création de valeur (40% du PIB). Il n'arrive pas à offrir des emplois décents et une protection sociale aux travailleurs. La productivité et le niveau d'équipement restent faibles et ne permettent pas de migration "naturelle" des entreprises vers la formalisation. Les contraintes sont fortes, liées à la gouvernance, au niveau de formation du dirigeant et des salariés, à l'accès aux financements bancaires, aux équipements et technologies adaptées, à la mise à niveau et certification des produits, aux marchés intérieurs et à l'exportation .

Moi Président,

j'engagerai le chantier de la modernisation du secteur informel sur la base du volontariat et de la concertation avec les acteurs, la mise en place d'une politique dédiée qui repose sur :

- l'allègement et la simplification des procédures administratives ;
- la mise en place d'une protection sociale adaptée ; la mise en place d'un régime de retraite adapté
- la mise en place d'une fiscalité allégée et simplifiée la création d'un guichet dédié au sein de la banque nationale populaire

la mise en place de programmes de formation technique la promotion de l'intégration à une filière industrielle structurante la facilitation de l'accès au foncier économique l'aménagement d'espaces de travail mutualisés pour certains corps de métiers avec mise à disposition de services et équipements collectifs

- la mise en place d'un fonds d'appui à la modernisation avec des outils adaptés (leasing pour le matériel, garanties pour les financements bancaires, etc)
- l'accès aux marchés publics (y compris par la sous-traitance et le contenu local des projets d'infrastructures)
- la facilitation de l'accès des entrepreneurs et des employés aux programmes immobiliers publics



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.3 REDONNER CONFIANCE À LA JEUNESSE : PROGRAMME “TEKKI CI REWMI”

Toutes les énergies seront focalisées sur l'industrialisation, avec la mise en place d'usines et d'unités industrielles dans les différents poles régionaux de développement.

L'emploi des jeunes sera érigé en principal critère d'évaluation de la performance socio économique des projets.

Pour renforcer l'employabilité des jeunes et rattraper l'éducation fonctionnelle des jeunes qui n'ont bénéficié d'aucune formation, un programme d'apprentissage massif sera mis en place en rapport avec les centres de formation professionnelle et les chambres de métiers.

Par ailleurs, pour faciliter l'établissement des jeunes qui souhaitent fonder une famille, un programme d'attribution de parcelles viabilisées aux jeunes couples sera mis en place.

Parallèlement, les jeunes couples auront la priorité dans les attributions des programmes de logements sociaux en location vente qui seront relancés et généralisés dans toutes les capitales régionales.



“TEKKI CI REWMI”



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.4 INTÉGRER ET IMPLIQUER LA DIASPORA

L'agenda de redressement national du Sénégal que propose MLD2024 envisage de mobiliser pleinement les ressources, l'expertise et les investissements de la diaspora sénégalaise à travers l'organisation des assises de la diaspora la mise en place d'une Agence de la diaspora chargée d'organiser :

- . la délivrance des services administratifs auxquels les Sénégalais de la diaspora ont droit ;
- . la facilitation des initiatives d'investissement ou de retour au pays ;
- . la mobilisation de l'expertise de la diaspora, notamment l'enseignement des savants de la diapora dans les écoles et universités du Sénégal ;

la mobilisation de l'épargne et de la diaspora pour le financement de projets d'infrastructures ;

la réservation de parcelles de terrains mises en valeur dans le cadre des poles régionaux de développement.

La mise en place d'un programme d'émission d'obligations diaspora pour permettre aux compatriotes établis à l'étranger de participer au financement de projets structurants dans les pôles régionaux de développement (industrialisation, énergie, transports, éducation, santé, logements, etc.).



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.5 RENDRE LEUR DIGNITÉ AUX ARTISANS SÉNÉGALAIS

. Elaborer une véritable stratégie nationale axée sur la croissance et le développement socio-économique autour de l'artisan (matière, production, commercialisation et de la formation)

. Modernisation et accompagnement des organisations patronales d'artisans, des organisations et de l'Union Nationale des Chambres de métiers comme leviers de pilotage du secteur

. Mise en place d'un répertoire des métiers et une carte professionnelle

. Accès des artisans à la qualification (apprenti, compagnon, artisans professionnels), à la formation, au perfectionnement et au renforcement de capacité

. Mise en place d'un Fonds d'appui aux petites entreprises artisanales et Facilitation de l'accès aux lignes de crédit des Fonds de garantie, fonds souverain et banques nationales

. Installation des Pôles de compétitivité des Entreprises artisanales / Aménagement des villages artisanaux et Zones artisanales par filière

Création des comptoirs commerciaux pour la bijouterie – Cordonnerie et maroquinerie d'art et érection d'un Pôle Artisanal National

Renforcement des centres de perfectionnement / Diversification des Centres Professionnels de Design d'Art Bijouterie, Cordonnerie, Maroquinerie et artisanat d'art / Renforcement et réhabilitation du Centre de Formation artisanale

. Inciter et accompagner la labellisation des produits et services artisanaux et la normalisation des processus de fabrication de produits artisanaux / Encadrement aux normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 27001, ISO 22301, ISO 20000-1, OHSAS 18001, ISO 22000

. Reconsidérer la classification au niveau de la sécurité sociale en enrôlant l'entrepreneur comme Employeur Participation de l'artisan et de son employeur aux institutions sociales : assurance maladie et retraite



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.6 TOURISME

L'Audit du Secteur

Réforme du secteur Touristique

La mise en œuvre de politiques institutionnelles viables d'appui au tourisme :

Le développement de compétences par la formation pour des ressources humaines qualifiées

Le cadre du DIISO entre les acteurs, les tours operators et les touristes

La mise en place d'un Système d'Information Touristique

Le relèvement du niveau d'accueil, de la sécurité des touristes et la résorption du déficit infrastructurel

La diversification de la destination SENEGAL et la réorientation du transport aérien :

La promotion du Tourisme balnéaire et religieux

La réglementation des logeurs informels



COALITION
MLD TEKKI 2024

MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.7. SAUVEGARDER LA PÊCHE ARTISANALE

- . Audit de l'accord de pêche avec l'Union européenne et des licences de pêche délivrées entre 2019 et 2023.
- . Mise en place de réelles capacités et d'une surveillance effective de l'activité des navires sur nos eaux territoriales.
- . l'application des treize (13) mesures urgentes de la Charte pour une pêche durable adoptée par la Coalition Nationale pour une pêche durable.
- . Préserver les ressources et permettre leur restauration, à travers la formalisation des bonnes pratiques telles que les conventions locales (repos biologique, zones de pêche, gestion des sorties de pêche, respect de la réglementation des maillages, etc)
- . mettre en place des pôles de transformation industrielle des produits de la pêche pour accroître la valeur ajoutée des débarquements former, équiper et financer les pêcheurs



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.8. RELANCER ET DÉVELOPPER L'AGRICULTURE

- . Assurer l'autosuffisance en produits essentiels dans le cadre du programme d'urgence naatangué : riz, huile d'arachide, oignon, tomate, pomme de terre, ...
- . Assurer la disponibilité de l'eau et des intrants ;
- . Aménager les terres irrigables ;
- . Reprendre en main la production d'engrais phosphatés, sur le modèle de l'Office Chérifien des Phosphates (Maroc);
- . Développer une filière agro-industrielle
- . Relancer les cultures vivrières avec le programme Riz-maïs et le programme Naatangué
- . Généraliser l'électrification rurale et développer une économie rurale;
- . Équiper et financer les exploitations familiales (mécanisation, banque populaire, leasing, finance islamique....) ;
- . Réorganiser la filière arachidière, en rapport avec la relance des unités industrielles, en concertation avec les producteurs (réforme des modalités de fixation du prix au producteur, réforme des OPS, etc)
- . Appliquer le Mémorandum de AAR SUNU MOOMEL



MESURES PHARES

2-MESURES DE SOUTIEN AUX OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

2.9 DÉVELOPPER LA CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE

- . l'application diligente des dispositions du code pastoral adopté en décembre 2023 à l'Assemblée nationale (décrets, mesures d'accompagnement) ;
- . la mise en place d'un programme d'embouche pour augmenter la production de viande
- . la relance et la modernisation du ranch de Dolly comme centre d'appui à l'élevage
- . la relance des activités du complexe avicole de Mbao pour encadrer le programme développement de l'aviculture
- . le renforcement des programmes de vaccination et de suivi sanitaire du cheptel
- . l'accès des éleveurs aux financements de la Banque Nationale Populaire, avec un guichet dédié et la facilitation des sûretés mobilières
- . le lancement du programme d'autosuffisance en moutons à prix accessibles pour les familles sénégalaises à l'horizon de la tabaski 2025 : (objectifs fixés aux éleveurs volontaires, financement, subventions et accompagnement)



MESURES PHARES

3-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PÔLES RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

3.1 ENGAGER LA RÉFORME FONCIÈRE

. La Direction des domaines sera détachée de la DGID et logée dans un Ministère des Domaines chargé de régler les problèmes fonciers

. Finalisation des réformes foncières engagées avec notamment la révision de la Loi 1964 sur le domaine national

. Le Foncier économique comme levier de développement local et de l'investissement dans le développement de l'agriculture, l'habitat, de l'industrie, de l'élevage, des carrières et mines



3.2 CRÉER DES PÔLES RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

·Mettre fin à l'hypertrophie de Dakar et la fracture territoriale à travers la création de 6 Pôles régionaux de développement organisés autour de filières structurantes/ industrialisantes : Zones Eco géographiques homogènes avec des métropoles d'équilibre capables de tirer l'hinterland ;

·Programme d'équipement et de mise à niveau des pôles régionaux en infrastructures : santé, éducation, apprentissage et formation professionnelle; énergie, transports (chemin de fer, désenclavement et mobilité), sports ;

·Instituer une gouvernance concertée avec les acteurs locaux : Comité consultatif National : bureaux des conseils économiques locaux impliquant : les chefs religieux, les intellectuels, partis politiques, syndicats, acteurs culturels, militaires, jeunes, femmes, personnes du troisième âge et retraités : qui va conseiller le Gouvernement sur les questions liées aux programmes régionaux (remplace HCCT et CESE). Conseillers locaux qui travailleront avec le Serviteur régional



MESURES PHARES

3-AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PÔLES RÉGIONAUX DE DÉVELOPPEMENT

3.3 VILLES MODERNES / LOGEMENTS DÉCENTS / BTP ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION INNOVANTS ET ADAPTÉS COMME LE BANCO STABILISÉ AMÉLIORÉ ;

- Mettre en œuvre les codes de l'urbanisme et du logement
- Repartir sur les fonctions urbaines et d'amélioration du cadre de vie
- Initier des programmes de logements sociaux avec l'implication des acteurs
- Réformer la gouvernance, la politique de prix et fixer des objectifs annuels chiffrés à la SICAP et la SNHLM
- Développer la production locale et baisser le coût des matériaux de construction



MESURES PHARES

4- DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

4.1 RÉFORME HOSPITALIÈRE ET DU SYSTÈME DE SANTÉ

- . Priorisation des politiques de santé sur les stratégies OneHealth orientées Santé et Environnement
- . Renforcement de la Prévention et des Services aux urgences
- . Construction d'un CHU dans chaque Capitale Régionale
- . Maillage de la pyramide sanitaire par le rapprochement des infrastructures et l'offre de service de santé aux populations
- . Organisation d'un service de secours de proximité Santé- Biodiversité : Phytothérapie/ Médecine alternative/ répertoire nos plantes et molécules et leurs propriétés) : biodiversité et santé naturelle.
- . Santé : régler les problèmes d'urgences/ passer d'un niveau local au niveau département. Hôpitaux de haut niveau (plateau médical aux meilleurs standards). S'inspirer du modèle Keynan de gestion de la médecine privée



MESURES PHARES

4- DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

4.2 SPORTS

La politique sportive est importante dans l'Agenda de Redressement National du Sénégal, parce qu'elle est au confluent des politiques d'éducation, de santé publique et de renforcement du civisme et de l'esprit citoyen, particulièrement chez les jeunes.

- Je propose de redynamiser le sport scolaire et universitaire à travers le redémarrage des championnats régionaux et nationaux de l'UASSU.
- Renforcer le sport à l'école, avec l'introduction de la natation et des arts martiaux, comme base de promotion de valeurs citoyennes, civiques et de tolérance.
- Organisation des assises nationales des navétanes avec l'ensemble des acteurs, pour extirper la violence des stades, et renforcer les activités culturelles, civiques et citoyennes des ASC des quartiers. Chaque équipe navétane devra obligatoirement réaliser un projet d'utilité publique chaque année.
- Construction d'un stade omnisports pouvant accueillir des compétitions internationales au niveau de chaque pôle régional de développement
- Construction de 10 piscines olympiques nationales dans les régions éloignées du littoral pour promouvoir l'apprentissage de masse de la natation comme une compétence de vie.
- Construction d'un centre olympique national doté d'infrastructures de dernière génération, capable d'héberger des équipes et athlètes de haut niveau et des boursiers de l'Etat pour initier et développer des sports olympiques.
- Mettre en place un programme décennal pour gagner des médailles mondiales et olympiques dans des disciplines olympiques à identifier.



MESURES PHARES

4- DEVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

4.3 ARTS ET CULTURE

- Mettre en place un Statut de l'artiste ;
- Lancer le Programme Un artiste un toit ;
- Developper une industrie culturelle adossée au numérique et au textile



4.4 NUMÉRIQUE

- Transformation digitale ;
- Création d'une filière numérique
- Organiser la veille sur l'Intelligence Artificielle



4.5 PRESSE

Supprimer l'aide à la presse et instituer un système d'incitation efficace et juste ;
Accompagner l'intégration de la presse à la filière numérique ;
Promulguer une loi sur la publicité dans les médias





JE VOTE
MLD TEKKI 2024



CONTACT



(+221) 77 558 64 54



tekki@orange.sn
www.tekkisenegal.org



23 rue 111, Dakar, Sénégal

#MLDTEKKI 2024 #MLD2024 #QUESTEKKI